Atlantic Canada's Prosperity Charter

A joint initiative of the Association of Atlantic Universities, Atlantic Colleges Atlantique and the Atlantic Chamber of Commerce

A commitment to university and college talent, employer opportunity, and regional prosperity

Atlantic Canada's prosperity depends on our ability to connect student and graduate talent with the employers, communities, and industries that need it.

Atlantic Canada's Prosperity Charter is a shared commitment to strengthen the connection between university and college talent and regional opportunity. It reflects the belief that Atlantic university and college students and graduates are essential to the region's ability to attract, retain, and grow the talent needed for workforce capacity, productivity, innovation, competitiveness, and long-term economic resilience.

Atlantic Employers + Atlantic Student Talent = Atlantic Prosperity

By signing this Charter, we commit to a more collaborative, integrated, and action-oriented approach to connecting student and graduate talent with opportunity.

Employers commit to finding ways to integrate student and graduate talent into workforce planning and create pathways to experience and employment.

Universities and colleges commit to working with employers of all sizes to strengthen pathways between student talent and regional opportunity. As educators, community partners, and employers themselves, universities and colleges play a dual role in preparing talent and connecting it to workforce and prosperity needs.

Principles

By signing Atlantic Canada's Prosperity Charter, we commit to:

1. **Championing university and college talent** as essential to Atlantic Canada's workforce, productivity, innovation, and prosperity.

2. **Building stronger pathways** between students, graduates, employers, communities, and regional opportunities.

3. **Engaging across the student** journey through activities such as networking events, industry panels, mentorship, workplace visits, capstone projects, co-op, internships, other forms of work-integrated learning, and graduate hiring.

4. **Strengthening university-college-business collaboration** by sharing opportunities, workforce priorities, emerging skill needs, and practical pathways for engagement.

5. **Contributing to a community of prosperity champions** committed to connecting talent with opportunity and building the workforce conditions Atlantic Canada needs for long-term prosperity and resilience.

Commitment

On behalf of my organization, I support the intent and commitments of Atlantic Canada's Prosperity Charter and commit to advancing its purpose and contribution to Atlantic Canada's future.

Name, Title, Organization: _____

Signature: _____ **Date:** _____

Charte de la prospérité du Canada atlantique

Initiative de l'Association des universités de l'Atlantique, d'Atlantic Colleges Atlantique et de la Chambre de commerce de l'Atlantique

Pour développer la formation à l'université et au collège, élargir les débouchés auprès des employeurs et favoriser la prospérité de la région

La prospérité de la région du Canada atlantique repose sur la capacité que nous avons de mettre les étudiants et diplômés des établissements d'enseignement en relation avec les employeurs, les localités et les secteurs d'activité économique qui dépendent de la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

La Charte de la prospérité du Canada atlantique marque un engagement concerté à resserrer les liens entre les personnes qualifiées issues de la formation universitaire et collégiale et les débouchés qui s'offrent à elles dans notre région. Elle illustre la conviction profonde que nous avons qu'il est essentiel pour notre région de s'appuyer sur les étudiants et les diplômés des universités et des collèges du Canada atlantique pour renforcer la capacité que nous avons de former, de recruter et de fidéliser les personnes de talent dont notre région dépend pour sa réserve de main-d'œuvre, sa productivité, sa compétitivité, sa capacité d'innover et sa pérennité économique.

Employeurs du Canada atlantique + étudiants du Canada atlantique = prospérité du Canada atlantique

En apposant notre signature à cette charte, nous prenons l'engagement de nous efforcer de mettre les étudiants et diplômés de nos établissements en relation avec les débouchés qui s'offrent à eux dans notre région, selon une approche privilégiant la collaboration, la concertation et l'action. Nos employeurs s'engagent à mettre en évidence des manières d'intégrer les étudiants et les diplômés dans leurs activités de planification de la main-d'œuvre et à offrir à ces étudiants et diplômés différentes options en vue d'acquérir une expérience professionnelle et de trouver un emploi. Nos universités et nos collèges s'engagent à collaborer avec tous les employeurs, quelle que soit leur taille, afin de renforcer les options dont les étudiants disposent pour profiter des débouchés dans la région. Ces universités et collèges sont non seulement des établissements d'enseignement et de formation, mais aussi des employeurs eux-mêmes et des partenaires locaux, de sorte qu'ils remplissent un double rôle, à savoir à la fois celui de former des travailleurs qualifiés et celui de les mettre en relation avec le marché du travail, dans l'optique de répondre aux besoins de main-d'œuvre et de garantir la prospérité de la région.

Principes

En apposant notre signature à la Charte de la prospérité du Canada atlantique, nous prenons les engagements suivants :

1. **prendre fait et cause pour le rôle essentiel que jouent les personnes issues des formations universitaires et collégiales** dans la réserve de main-d'œuvre, la productivité, l'innovation et la prospérité au Canada atlantique;

2. **resserrer les liens** entre les étudiants et diplômés issus des établissements d'enseignement et de formation, les employeurs, les localités et les débouchés disponibles dans la région;

3. **intervenir tout au long du parcours des étudiants**, avec des activités de réseautage, des panels organisés par les différentes industries, des structures de mentorat, des visites en entreprise, des projets de synthèse en fin d'études, des programmes en alternance études-travail, des stages en entreprise, d'autres types de formations intégrées au milieu de travail et des dispositifs d'embauche prioritaire des diplômés;

4. **renforcer la collaboration des universités et collèges avec les entreprises**, en nous appuyant sur la mise en commun des débouchés disponibles, des priorités en matière de main-d'œuvre, des toutes nouvelles compétences dont les employeurs peuvent avoir besoin et de pistes concrètes pour favoriser la participation;

5. **contribuer à instaurer une véritable communauté d'acteurs œuvrant pour la prospérité**, qui prennent l'engagement de proposer des débouchés aux personnes qualifiées et de mettre en place, sur le

marché du travail, les conditions nécessaires à la pérennité de la prospérité et de la résilience du Canada atlantique.

Engagement

Je prends, au nom de mon organisation, l'engagement de favoriser la réalisation des objectifs et des engagements de la Charte de la prospérité du Canada atlantique et de faire en sorte qu'elle remplisse bien sa mission et qu'elle permette au Canada atlantique de connaître un avenir prospère.

Nom, fonction et organisation : _____

Signature : _____ **Date :** _____